

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU JEUDI 23 MARS 2006 A 14h15 APPROUVE
PAR LE CONSEIL DU 28 JUIN 2006**

En préambule, Madame Grant présente un conseiller nouvellement élu dans le collège des usagers : Mademoiselle Ludivine Kiepora ainsi que le nouvel attaché de la FLLASH : Olivier Hespel ayant pris ses fonctions le 11 janvier 2006.

- **procès verbal du conseil du jeudi 08 décembre 2005.**

Il est voté à l'unanimité moins une abstention et un ne prenant pas part au vote.

- **compte financier 2005**

M. Hespel présente l'analyse du compte financier 2005 distribué aux membres du conseil. Aucune question n'étant posée, il est procédé au vote. Un ne prend pas part au vote, un contre. Le compte financier est donc adopté à la majorité des voix.

- **la nouvelle offre de formation dans le cadre du contrat quadriennal 2006-2009**

Avant la présentation de cette dernière, Madame Grant évoque la diffusion d'un tract contre la mutualisation des enseignements, suivi d'une lettre-pétition, signée par 220 étudiants de la FLLASH et soutenue par 8 enseignants, qui menaçait de compromettre le bon déroulement de la journée portes ouvertes du 25 mars 2006 en incitant les futurs bacheliers à ne pas s'inscrire à la FLLASH. Madame Grant ne peut que dénoncer le caractère inadmissible de ce type d'action de la part des enseignants concernés, d'un point de vue déontologique. En réponse à cette pétition, une lettre ouverte, émanant d'enseignants de la FLLASH et ayant déjà recueilli 49 signatures, vient rappeler le contexte objectif (besoin de renforcer les bases comme la culture générale et de s'adapter aux évolutions des concours) et rétablir le réel sentiment des enseignants de la FLLASH à l'égard de la mutualisation, qui fait partie de la mise en place du LMD. Une première discussion fait apparaître que certains signataires ont engagé leur signature sans avoir pris connaissance du contenu réel de la lettre.

Madame Mairesse, présidente de l'université, souhaite intervenir pour donner son sentiment. Elle souhaite connaître à ce jour quelle est la position de la FLLASH. Madame Mairesse rappelle que nous sommes dans une période charnière. L'UVHC ne vit que parce qu'elle a des étudiants et ne saurait se permettre de perdre de nouveaux étudiants. Or les effectifs de l'UVHC et notamment de la FLLASH sont en baisse depuis plus de 5 ans. Elle rappelle également les taux de réussite en licence, inférieurs à 30 % en 1^{ère} année. Dans ce contexte, il est indispensable pour toute l'université et la FLLASH en particulier de s'interroger sur les raisons de cette « crise » pour pouvoir apporter des réponses adaptées. Le nouveau contrat quadriennal implique de proposer une nouvelle offre de formation visant à obtenir de nouvelles habilitations qui sont en tout état de cause proposées, après concertation, par les enseignants de la FLLASH. Madame Mairesse définit la mutualisation comme étant un des moyens aidant la possibilité d'une restructuration de l'offre de formation, de sa diversification aidant à l'attractivité vis-à-vis de l'étudiant et du futur bachelier pour leur proposer des formations de qualité visant à augmenter leur chance de réussite. L'UVHC ne peut faire cavalier seul et doit s'inscrire dans le cadre défini nationalement.

S'ensuit un débat entre les conseillers. Tandis que certains dénoncent un manque de communication affectant les enseignants et les étudiants, d'autres estiment, au travers des différentes réunions de travail du 1^{er} semestre, que cette communication (peut-être parfois imparfaite) a bien eu lieu et aurait été mal relayée par des enseignants absents à ces réunions.

A ce stade, Madame Grant remercie Madame Mairesse et Monsieur Sénéchal de leur participation au conseil. Elle demande ensuite aux différents responsables de départements de présenter les nouvelles offres de formations tant en licence qu'en master.

M. Bonnet présente d'abord l'offre de formation en Arts, suit la présentation en Langues par Madame Sforzin avec quelques aménagements souhaités par le département d'Etude Hispaniques dans les intitulés de modules au niveau du semestre 2. Madame Spiquel, à son tour, présente les formations en Lettres et Sciences Humaines autour de trois parcours, lettres modernes, histoire et culture-médias-administration.

Est procédé au vote sur la nouvelle offre de formation des semestres 1 et 2 en licence et master 1. 23 votants, 12 pour, 9 contre et 2 blancs. L'offre est donc adoptée à la majorité des voix.

Concernant la nouvelle offre de formation, est ajoutée la motion suivante souhaitée par le SNESUP qui veut éviter tout amalgame par rapport à la mutualisation :

« Le SNESUP se fait l'écho de la démarche de certains des signataires qui s'inscrivent en faux contre ce qu'ils considèrent comme un amalgame entre le droit légitime de prendre position par rapport à la mutualisation et une volonté de nuire à la FLLASH.

A aucun moment il ne s'est agi d'appeler au boycott de la journée « Portes ouvertes », à laquelle d'ailleurs certains ont participé activement. C'est à leur insu que leurs signatures ont été accolées à la pétition ».

- **motion anti CPE et CNE**

Madame Grant donne la parole à M. Fabre qui souhaitait voir présenter au conseil une motion votée par les étudiants contre le CPE et le CNE. M. Fabre lit la motion. Celle-ci a pour objet de soutenir les étudiants face à l'angoisse d'une majorité d'entre eux devant un avenir de plus en plus incertain et précaire. Certaines voix s'élèvent pour dire que le conseil de la FLLASH n'a pas à se prononcer sur ce type de sujet même s'il peut comprendre cette angoisse. Finalement, après amendement de la motion présentée, il sera procédé au vote. Résultat : 22 votants, 15 pour, 5 contre et 2 blancs. La motion remaniée est donc adoptée à la majorité des voix.

Voici la motion amendée :

« Le mouvement de grève contre le CPE/CNE et la loi sur l'égalité des chances gagne en ampleur et devant l'insuffisance des réponses du gouvernement, de nombreuses universités et établissements d'enseignement supérieur sont en grève active. La FLLASH subit aussi des occupations perturbant sensiblement les cours.

Le conseil de la FLLASH, attentif au devenir et à l'insertion professionnelle des jeunes qu'il accueille dans ses formations, soutient le mouvement d'opposition visant au retrait du CPE mais également du CNE et de la loi sur l'égalité des chances.

Il demande aux enseignants de la FLLASH de ne pas pénaliser les étudiants pour leur participation au mouvement anti CPE et CNE ».

Concernant la nouvelle offre de formation, est ajoutée la motion suivante souhaitée par le SNESUP qui veut éviter tout amalgame par rapport à la mutualisation :

« Le SNESUP se fait l'écho de la démarche de certains des signataires qui s'inscrivent en faux contre ce qu'ils considèrent comme un amalgame entre le droit légitime de prendre position par rapport à la mutualisation et une volonté de nuire à la FLLASH.

A aucun moment il ne s'est agi d'appeler au boycott de la journée « Portes ouvertes », à laquelle d'ailleurs certains ont participé activement. C'est à leur insu que leurs signatures ont été accolées à la pétition ».

- **informations diverses**

Madame Grant informe de la publication pour la FLLASH de deux postes de professeur de 21^{ème} et 10^{ème} section et d'un poste de MCF 18^{ème} section.

Elle indique également que le projet de Centre de Ressources en Langue (CRL) suit son cours. Des réunions rassembleront prochainement les enseignants en langue pour les y associer.

Enfin, trois lettres de soutien lui sont parvenues quant au projet de licence professionnelle import/export.

- **le calendrier pédagogique et des examens 2006/2007**

Madame Grant présente le projet de Calendrier aux conseillers, projet qui a fait l'objet de plusieurs réunions de travail associant les secrétariats du domaine pédagogique et des examens. Principal changement : 4 sessions d'examens, deux sessions « ordinaires » et deux sessions de rattrapage dans la foulée des sessions « ordinaires ». Il est important de rappeler que nous sommes dans une année de transition. Aussi, des marges de sécurité ont été prises pour permettre une bonne organisation et un bon fonctionnement de chaque session d'examens. La fin des examens (notamment la 2^{ème} session de rattrapage) est prévue le 18 juillet 2007. Si cette date peut apparaître tardive, Madame Spiquel rappelle encore que nous sommes dans une année de transition et qu'il appartiendra aux enseignants de revoir les modalités de contrôle des connaissances permettant à terme de réduire chaque session d'examens et de contenir le calendrier pédagogique et des examens les années suivantes.

Les historiens présentent une contre proposition qui, au final, apparaît inapplicable aux conseillers après un échange de points de vue et qui ne sera donc pas retenue. M. Terrier souhaite cependant qu'une lettre d'explication accompagne la diffusion du calendrier. Madame Grant s'engage à la rédiger.

Il est procédé au vote sur le calendrier : celui-ci est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Tous les points de l'ordre du jour à l'exception de la réflexion sur les surveillances et les examens ayant été abordés, Madame Grant remercie les conseillers et lève la séance à 19h35.

Etaient présents :

Collège A : M. Ben Barka – Mme Descargues-Grant – M. Gouazé – M. Herbin
M. Herrerras – M. Hircshi – Mme Spiquel – M. Terrier – M. Bonnet

Collège B : M. De Hoyos – Mme Faugère – M. Gregorio – M. Heude – M. Li Crapi
Mme Sforzin – M. Zieger.

Collège AITOS : Mme Dhome – M. Fabre – Mme Ringeval.

Collège des usagers : M. Boulogne – Mlle Boulogne – Mlle Kiepura.

Collège personnalités extérieures : Mme Gouguec – M. Vanceulebroeuck.

Invités : Mme Mairesse – M. Hespel – M. Loubert – M. Sénéchal.

Ont donné pouvoir :

Collège B : M. Roblou à Mme Sforzin

Collège personnalités extérieures : Mme Delmotte à Mme Gouguec
Mme Dion à Mme Gouguec
Mme Houssier à M. Vanceulebroeuck
Mme Lancelle à M. Vanceulebroeuck

Absents excusés : M. Blin et M. Dulion.